

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 15 et 22 mars 2020 : Heures d'ouverture et de fermeture du scrutin : 8h à 18h. N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité qui est obligatoire, et de votre carte d'électeur. Pour les votes par procuration, vous pouvez vous rendre dès à présent à la Gendarmerie de Anse.

Tél : 04.74.67.02.17. Pour information, une seule procuration par personne est autorisée et le mandataire doit obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de Chazay d'Azergues.

HAUTEUR PONT DE MARCILLY

Pour information, afin que les véhicules plus hauts (4X4, SUV, monospace...) puissent circuler sur le pont de Marcilly, la hauteur a été réhaussée à 2 mètres par le Département.

PASSERELLE - Inauguration le 20 mars à 18h

Une nouvelle passerelle a été créée pour les randonneurs par les communes de Chazay d'Azergues et de Civrieux d'Azergues. Elle se situe dans le prolongement de la rue Pierre de Coubertin, à droite du stade de football Joseph Magat. Ouverture prévue dans la première quinzaine de février dès validation du bureau de contrôle.

Neige et Verglas

Pour vous permettre de saler les trottoirs situés devant vos propriétés, dont le déneigement vous incombe, nous vous rappelons que 5 bacs à sel en libre-service sont à votre disposition : parking St Antoine, école primaire, angle rue du Gros Bois et Rue Molière, angle rue Berlioz et rue Bizet, haut de la rue Jean de la Fontaine.

Le Conseil Général assure le déneigement et le salage des rues dont les noms suivent. Toute réclamation relative à ces voies doit donc être exprimée auprès de la Maison du Département du Rhône (M.D.R), 1 avenue du Général Leclerc à Anse. Tel : 04.74.09.95.80. Il s'agit de :

La route de Charnay (RD 100E), la route de St Antoine (RD 100E),
la route de Marcilly (RD 16E), la route de Lozanne (RD 30),
la route de Villefranche (RD 30), la route de Civrieux (RD 30E).

Recensement Militaire

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire à partir de 16 ans. En 2020, ce sont donc les jeunes gens nés en 2004 qui doivent effectuer cette démarche. L'attestation de recensement est nécessaire à l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP-BEP-BAC-Permis de conduire... Vous devez vous présenter en Mairie à compter de votre date anniversaire avec le livret de famille et votre carte nationale d'identité.

L'attestation de recensement est fournie en exemplaire unique, aucun duplicata ne pourra être délivré.

AGENDA

Mercredi 12 et jeudi

13 février

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

Mardi 4 et 18 février

Permanence Mission Locale
De 14h à 17h
JEANNE D'ARC
Salle Méliès –
9 rue des Varennes
Contact : 04 74 02 91 50

Mardi 4 et 18

février

Ramassage du Tri sélectif

Du 22 février au 9

mars au matin

Vacances scolaires

Permanences adjoints

sur RDV de 10h à 12h :

Samedi 1^{er} février

Hervé DARGES
Urbanisme, sport

Samedi 8 février

Pascale BAY
Information, culture

Samedi 15 février

Yves CHALANDON
Affaires scolaires,
petite enfance

Samedi 22 février

Michel BURBANT
Communication, social

Samedi 29 février

Hervé DARGES
Urbanisme, sport



SCOLAIRE / ENFANCE

Ecole Maternelle : Les inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 sont ouvertes pour les nouveaux élèves. Elles se font en deux temps : Se procurer en Mairie et dès à présent, un formulaire de demande d'inscription. Puis, prendre rendez-vous à partir du 9 mars, auprès de la directrice de l'école maternelle, Mme LALANNE, par téléphone au 04.72.54.72.75 (mardi toute la journée), pour inscrire votre enfant. Lors du rendez-vous, merci de vous munir de l'autorisation d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Ecole Élémentaire : L'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Documents à remplir en Mairie. Pour information, coordonnées de Mme RAJALU, directrice de l'école élémentaire : 04.72.54.72.77

Halte-garderie : Les demandes d'inscription pour l'accueil régulier à la Ribambelle pour l'année 2020-2021 se feront en contactant le service petite enfance de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (www.cc-pierresdorees.com). Le dossier de préinscription est à compléter avant le 15 avril. Le formulaire est disponible en Mairie et à la Ribambelle, qui est à votre disposition pour tous renseignements. Concernant l'accueil occasionnel, vous pouvez prendre contact directement avec la Ribambelle au 04.72.54.72.70 à partir du 18 mai 2020.

MANIFESTATIONS

LA (PARENTHÈSE) : propose un ONE WOMAN SHOW de et avec Céline Francès « AH QU'IL EST BON D'ÊTRE UNE FEMELLE ! » jeudi 6 février à 20h30, salle Jeanne d'Arc. Réservation : 06.60.34.61.18 ou

<https://emmanuelradix.wixsite.com/laparenthese>

La Commission Culturelle : propose un thé dansant animé par Erikris dimanche 9 février à 14h30, salle de l'Orangerie. Le prix de l'entrée est de 5 € avec une boisson.

USA Basket : propose son traditionnel « Bal du Basket » samedi 15 février à partir de 19h30, salle Maurice Baquet. Soirée 1001 nuits : magicien, animations / DJ. Contact et réservation : 06.50.71.44.48.

Classes en 0 : Habitants de Chazay et dont l'année de naissance se termine par un 0, nouveaux et anciens, petits et grands, les classes en 0 seraient heureuses de vous accueillir dans les différentes décades pour faire la fête des conscrits dans les rues du village les 24 et 26 avril 2020 dans la convivialité et la bonne humeur ! Si vous n'êtes pas encore inscrits, rdv sur <https://bit.ly/30FARQ9> pour télécharger le formulaire (également disponible en mairie). Infos et contact : lazerchazay@gmail.com

Françoise TRIBES : 06.09.21.82.03 (Présidente)

Amis du Vieux Chazay : Suite à l'assemblée générale, vous pouvez renouveler votre adhésion à l'association. Membre actif : 10 € - Couple : 15 € Si vous souhaitez participer à l'accueil au Musée ou aux diverses animations, téléphonez au 04.78.43.68.19.

Information

Le stationnement de tous les véhicules à moteur est INTERDIT sur tous les espaces verts, les parcs et les jardins publics de l'ensemble du territoire de la Commune.

La Mairie ne recommande jamais d'entreprises pour des travaux. Méfiez-vous des démarcheurs, des faux agents EDF, Poste... Si vous avez un doute, faites le 17 ou le 112 depuis un portable.

Numéros utiles :

Médecins de garde en Février :

Dim 2 : Dr CAZENAVE (Chasselay) 04 28 29 42 07

Dim 9 : Dr DEBEIR (Chazay) 04 78 43 60 03

Dim 16: Dr BOSVEIL (Chasselay) 04 28 29 42 07

Dim 23: Dr ESTEBANEZ (Morancé) 04 78 43 06 50

Pharmacies de garde :

Dimanche 2 février : LIERGUES

Dimanche 9 février : CHATILLON D'AZ.

Dimanche 16 février : LE BOIS D'OINGT

Dimanche 23 février : ANSE